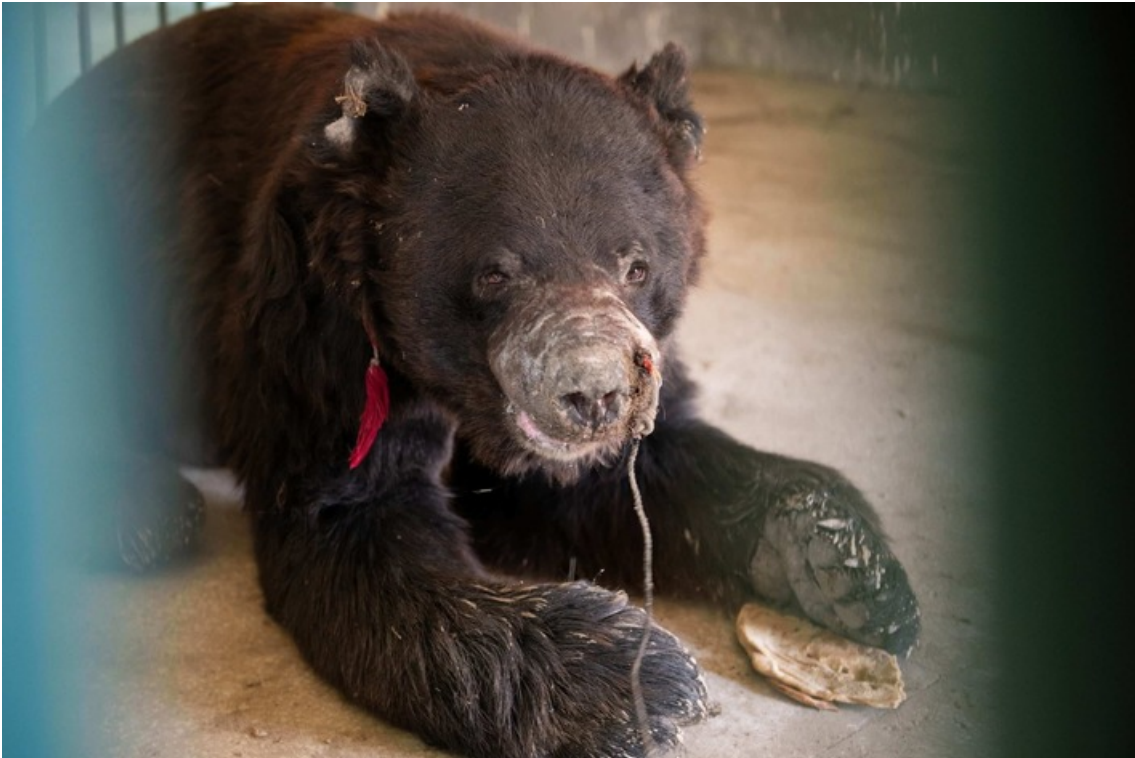


11.04.2024 - 15:13 Uhr

Pakistan: QUATRE PATTES sauve deux ours de combat maltraités au Pendjab



Pakistan: QUATRE PATTES sauve deux ours de combat maltraités au Pendjab

Des expert/es de la faune sauvage soutiennent le gouvernement pour mettre un terme à la pratique cruelle des ours dansants et de combat

Zurich, 11 avril 2024 – Depuis son arrivée à Islamabad le 5 avril, une équipe de l'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES, composée de vétérinaires et d'expert/es de la faune sauvage, collabore avec l'Islamabad Wildlife Management Board (IWMB) pour fournir des traitements vitaux à des ours dansants et des ours de combat cruellement maltraités.

Le 9 avril, l'équipe a pu sauver de conditions misérables deux ours de combat en détention privée au Pendjab. Les deux animaux étaient en piteux état - et avaient été récemment forcés à se battre. Dès leur arrivée au refuge de l'IWMB, ils ont pu bénéficier de soins vétérinaires essentiels à leur survie. Les autorités pakistanaises en charge de la faune sauvage estiment que 30 à 50 ours sont encore détenus illégalement au Pendjab.

Les expert/es de QUATRE PATTES se sont engagés sans relâche au centre de protection et de réhabilitation de l'IWMB et ont réalisé des opérations, des vaccins et des stérilisations sur huit ours. Le 8 avril, les autorités compétentes ont autorisé le sauvetage et le transfert de deux ours de combat à Jauharabad. Les deux ours à collier, Boogie, âgé de sept ans, et Laila, âgée de quatre ans, étaient détenus dans des enclos en béton exigus et ont connu une vie de misérable - pour le seul divertissement des humains. La maltraitance des ours consiste à les maintenir sans défense au bout d'une chaîne et à les forcer à se battre contre des chiens. Afin de mieux les contrôler, on insère un anneau dans leur nez sensible. En plus de cette pratique douloureuse, on leur arrache souvent les griffes et les dents pour qu'ils soient sans défense lors du combat. Une équipe de QUATRE PATTES et de l'IWMB s'est immédiatement rendue à Jauharabad pour sauver ces ours. À l'avenir, le gouvernement pakistanais souhaite poursuivre cette collaboration avec QUATRE PATTES afin de venir en aide aux ours en détresse.

«Les ours ont subi de graves traumatismes physiques et psychologiques. Leur dernier combat doit remonter à quelques jours seulement. Boogie a dû souffrir de douleurs inimaginables, car l'anneau a causé un énorme abcès au niveau du nez et sa mâchoire est déformée et mal cicatrisée à la suite d'une fracture. Laila et Boogie étaient livrés à eux-mêmes, sans défense face à leurs agresseurs pendant le combat, car Laila n'a que cinq dents et Boogie

s'est fait arracher toutes les siennes. Nous avons procédé à un examen vétérinaire complet, traité les blessures, retiré les anneaux nasaux et vacciné les deux ours. Ils peuvent maintenant se remettre de toute cette souffrance. Nous sommes reconnaissants à la Cour suprême, au conseiller du Premier ministre ainsi qu'à la ministre compétente du Pendjab d'avoir rendu possible l'aide salvatrice pour les deux ours», déclare le vétérinaire de QUATRE PATTES, le Dr Amir Khalil, responsable de l'intervention au Pakistan.

L'objectif : mettre fin à la cruauté envers les animaux

«Nous sommes heureux de constater que le gouvernement pakistanais redouble d'efforts pour confisquer les ours qui sont encore cruellement exploités pour le divertissement des hommes. QUATRE PATTES continuera à apporter son aide aux ours maltraités au Pakistan et à partager son savoir-faire en matière de traitement et de soins adaptés aux ours sauvés avec des experts locaux de la faune sauvage. Notre longue expérience avec les animaux traumatisés contribuera à améliorer la vie des ours de manière durable. En collaboration avec des intervenants locaux, QUATRE PATTES s'efforce de mettre un terme définitif à cette cruauté envers les animaux», déclare Josef Pfabigan, président du conseil d'administration et président de QUATRE PATTES.

Pour en savoir plus sur les efforts de QUATRE PATTES pour protéger les ours dans le monde entier depuis 25 ans contre les formes de détention cruelles et illégales, [cliquez ici](#).

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dungler et des amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce. www.quatre-pattes.ch

Photos et vidéos

Les images en haute résolution peuvent être téléchargées [ici](#).

Du matériel vidéo est à télécharger [ici](#).

Copyright selon les métadonnées

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elle ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Vidéo: le diffuseur est tenu d'utiliser le copyright lors de la diffusion. La référence au droit d'auteur peut être faite soit en insérant le logo original, soit en insérant l'inscription «VIER PFOTEN - globale Tierschutzorganisation», soit en informant verbalement le spectateur que le propriétaire du matériel est «VIER PFOTEN - globale Tierschutzorganisation».

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le for juridique est Vienne.

Contact Médias:

Chantal Haeberling

Communication Suisse

QUATRE PATTES – Fondation pour la protection des animaux

Altstetterstrasse 124

8048 Zurich

043 311 80 90

presse@vier-pfoten.ch

www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



Les ours ont subi de graves traumatismes physiques et psychologiques. Leur dernier combat doit remonter à quelques jours seulement. © QUATRE PATTES | Usman Ghani



Dès leur arrivée au refuge de l'IVMB, les ours sauvés ont pu bénéficier de soins vétérinaires essentiels à leur survie. © QUATRE PATTES | Usman Ghani

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100918241> abgerufen werden.